

Vivre la paix au milieu des armes

Communautés de Paix en Colombie

En Colombie, les populations civiles sont souvent prises entre les feux de l'armée, des milices paramilitaires et de la guérilla. Comment, dès lors, vivre la paix dans ce contexte? Une mission du "Comité de Solidarité avec les Communautés de Paix en Colombie" s'est rendue sur place à la fin de l'année dernière. Jean-Marie Muller, y était en tant que porte-parole du Mouvement pour une Alternative non-violente. Nous reproduisons ici, la synthèse d'un article qu'il a publié dans le mensuel français "Non-violence actualité".

En 1997, plusieurs milliers de paysans d'un département de l'ouest de la Colombie étaient obligés de quitter leur habitat afin d'échapper aux menaces d'un conflit armé. Après un mois de marche très pénible à travers la forêt, ils parvenaient à se réfugier plus à l'est. Ils furent regroupés dans des camps, surveillés par l'armée qui les accusait d'avoir collaboré avec la guérilla et les maltraitait.

Leur région d'origine, longtemps ignorée du Gouvernement central, était contrôlée par la guérilla. Or, un projet visant à la construction du nouveau canal de Panama a fondamentalement modifié les choses. Afin que les investisseurs étrangers, Américains surtout, puissent s'installer, l'armée et les milices paramilitaires ont entrepris le nettoyage de la région.

Sans armes pour la paix

Dans ces conditions, comment vivre dans un climat de paix? C'était la question que ces populations -en majorité d'origine africaine, mais comprenant aussi des Indiens - avaient à résoudre. Sous l'impulsion de l'Eglise catholique, principalement du diocèse d'Apartado, et du Centre de recherche et d'éducation populaire (CINEP), les paysans ont entrepris une réflexion sur les conditions à remplir afin qu'un retour chez eux soit possible. Ils décidèrent alors de se constituer en "Communautés de Paix". De son côté, l'Eglise prenait contact avec chacun des acteurs armés (armée, milices et guérilla) afin de les informer de ce projet et de leur demander le respect du choix des communautés.

Dans cette perspective, les membres des communautés s'engagent à travailler à la recherche de solutions pacifiques, politiques et négociées du conflit. Ils s'engagent également à ne pas participer à la guerre, ne pas porter d'armes, n'apporter aucune aide à l'une ou l'autre des parties, ne leur fournir aucune information et ne leur donner aucun appui logistique. Forts de leur expérience, selon laquelle la violence se retourne fatalement contre eux, les paysans ont compris que le seul moyen de se protéger de la violence était d'y renoncer eux-mêmes, et ouvertement.

Une rupture dans l'engrenage.

Ainsi, cette manière de faire tend à provoquer une rupture dans l'engrenage de la violence. "500 cents ou 1 000 hommes désarmés ont plus de chances de désarmer un groupe de 200 hommes armés, qu'un autre groupe de 200 hommes armés". C'est le "postulat" posé par le père Léonidas Moreno, secrétaire exécutif de la "Commission pour la Paix et la Justice" du diocèse d'Apartado. Il souligne cependant que cela n'est possible que si les hommes choisissent délibérément d'être désarmés et affichent publiquement ce choix.

Le projet des Communautés de Paix vise aussi à l'établissement d'un espace social démilitarisé au sein duquel il est possible de construire une société civile. L'établissement de liens communautaires, une manière démocratique de poser les normes et les règles de la communauté, sont donc essentiels et constituent la base même du projet. Bien que les débuts aient été difficiles - trois dirigeants d'une communauté assassinés par des membres de la guérilla - 49 groupes de paysans se déclarent "Communautés de Paix" lors d'une manifestation, tenue le 19 octobre

1997 en présence de représentants d'ONG internationales et des ambassadeurs des Pays-Bas et du Canada.

Il est clair que les groupes armés voient le développement de ce processus d'un mauvais œil car il va à l'encontre de leurs intérêts. Les conditions de vie des paysans restent donc précaires malgré la protection, très relative, du Gouvernement. Toutefois, la violence des armes n'est pas le seul danger qui menace. Les droits à la nourriture, au logement, à l'éducation et à la santé ne sont pas respectés et, dans ces conditions, il devient difficile de respecter la paix.

Si les communautés entendent ne compter que sur elles-mêmes, elles ne peuvent encore vivre en autarcie. En plus de l'aide provenant de l'étranger, elles peuvent s'appuyer sur la présence de Médecins sans Frontières, de la Croix-Rouge et de Caritas Espagne pour faire face aux formations armées. En outre, les Brigades de Paix Internationales, qui comptent trois brigades en Colombie, assurent une présence aux côtés des personnes ou organisations afin de dissuader toutes formes de violences à leur encontre.

*NVA - Jean-Marie Muller
Résumé par Ch.B.*